Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Défense
SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS
Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Cap Nicolas d'Eggis – Case postale 145 – 1030 Bussigny-près-Lausanne

Quelle est la vraie menace ? (bis)

par le major EMG Alain Jaccard, président du Groupement Morges SVO

Dans un précédent article, je me suis permis d'aborder le thème de la menace afin d'exposer son évolution et les problèmes qui en découlaient lors de la rédaction d'ordres. Mon article a paru quelques semaines avant qu'une polémique n'éclate dans les médias sur certaines représentations d'un ennemi potentiel.

Etait-il vraiment nécessaire de tirer à boulets rouges sur ces officiers qui ont voulu donner à leurs soldats un cadre aussi réaliste que possible à leur exercice ? Ne répète-t-on pas inlassablement dans les différents cours de perfectionnement que les hommes doivent être au fait de la situation et surtout de celle de l'adversaire ?

Il y a quelques années, la situation était claire. Nous n'avions qu'un seul ennemi. Il était rouge, soit de la même couleur que son drapeau et personne ne s'offusquait qu'on le décrive avec précision. Maintenant que la situation internationale a évolué et que les missions de notre armée se sont étoffées, il est devenu tout à coup critique de vouloir mettre un nom sur notre adversaire, le rouge s'étant transformé subitement en toutes les couleurs de l'arc-en-ciel... et en bien d'autres choses !

Si effectivement la description de l'adversaire correspondait trop à l'actualité, il était toutefois injustifié de s'incliner devant des détracteurs qui ne cherchent qu'à discréditer notre armée en publiant bien souvent des informations à la vérité déformée. Il aurait été préférable de garder un front commun face à l'agitation médiatique, car de tels scénarios ne devraient pas être bannis mais bien plutôt appuyés, tout en demandant à leur auteur de décrire une fiction qui ne collerait pas aussi bien à l'actualité. Ceci pourrait être obtenu en exerçant particulièrement les of rens dans des cours spécialisés mais également lors des cours de troupe. L'usage de dénominations concrètes et convenues serait alors autorisé et on éviterait l'utilisation de tabelles qui, si elles tombaient aux mains de certains journalistes, permettraient le décryptage du meilleur des camouflages littéraires...

Alors que faire ? Ne plus rien écrire de cohérent sous le point « image de l'ennemi » sous peine de se voir un jour ou l'autre pris sous les feux de l'actualité, ou donner à nos hommes un scénario qui leur permette de comprendre ce que l'on attend d'eux et la raison de leur présence dans le cadre de l'exercice joué ? Je penche personnellement pour la deuxième possibilité, car elle permet d'être honnête avec soi-même et avec les autres. Et pourquoi ne pas mentionner, pour ne prendre aucun risque dans le libellé de notre ordre, la célèbre phrase des génériques des films de fiction : « Toute ressemblance avec des personnages ou des événements existants ou ayant existé est fortuite... et surtout involontaire ? »

A. J.

Reportage SVO

« Mobility 96 » : des chars suisses en Autriche

Par le lieutenant Laurent Duvanel, Groupement Vevey SVO

Au début du mois d'avril 1996, le Groupement de Vevey s'était rendu à Bière pour découvrir la première école de recrues de la nouvelle infanterie mécanisée. C'était à la veille du départ de celle-ci pour l'Autriche, où elle devait participer à l'exercice « Mobility 96 ». Très intéressé de savoir si cette expérience exceptionnelle avait tenu ses promesses, le même Groupement accueillit le colonel EMG Ehrbar, commandant de l'ER inf méc 1/96, le 28 novembre dernier.

Manœuvres en grandeur nature

« Mobility 96 » reposait sur un accord austro-helvétique définissant clairement les prestations attendues des deux parties à l'exercice. Il en ressortait que l'armée autrichienne mettrait à disposition la place d'exercice, l'infrastructure logistique et des troupes complétant les effectifs suisses ; en échange, notre armée devait faire profiter les Autrichiens de nombreux appareils de simulation de tir.

Après une semaine d'entraînement intensif sur place, l'exercice proprement dit commença. Il opposa une brigade blindée autrichienne à un dispositif régimentaire d'infanterie helvétique, composé de notre infanterie mécanisée et de troupes attribuées par l'armée autrichienne pour jouer les éléments statiques. Tous les engagements étaient par la suite modélisés grâce à d'importants moyens informatiques (notamment des appareils de positionnement par satellite GPS) qui permettaient de connaître tous les mouvements et tous les tirs effectués pendant la journée.

Enseignements tactiques

Le but principal d'un tel exercice était de vérifier dans des conditions aussi réalistes que possible notre conception théorique de l'engagement de cette nouvelle arme qu'est pour nous l'infanterie mécanisée.

De ce point de vue, « Mobility 96 » s'est avéré salutaire, puisqu'on s'est aperçu que certaines missions dévolues a priori à l'infanterie mécanisée avaient peu de chances d'être menées à bien. En effet, si la prise rapide d'un barrage et le combat contre un adversaire héliporté sont des engagements réalisables, les faits ont démontré qu'une contre-attaque contre un adversaire bloqué devant nos positions défensives est excessivement difficile à accomplir. La doctrine d'engagement a ainsi pu être corrigée.

Parallèlement à ces considérations purement tactiques, d'autres enseignements d'une portée plus générale peuvent être tirés de l'expérience autrichienne.

Motivation de la troupe

Le conférencier a beaucoup insisté sur l'extraordinaire motivation des soldats engagés dans l'exercice. Certes, il a reconnu que celle-ci n'était pas que d'ordre militaire (un séjour payé à Vienne présentant un attrait certain pour les recrues), mais la spontanéité avec laquelle la troupe exercée adopta un comportement de combat qu'il est laborieux de faire respecter en d'autres circonstances prouve bien la valeur didactique de telles manœuvres. Ce type d'exercice montre un phénomène important qu'on ne peut se permettre de sous-estimer. La volonté de défense du jeune Helvète existe, à condition qu'il puisse apprécier concrètement le sérieux de sa formation militaire. Il apparaît clairement que le citoyen-soldat accepte aujourd'hui moins

que jamais que le sacrifice suprême, auquel il pourrait être contraint, puisse avoir pour cause l'incompétence des chefs ou la déficience de son instruction. Il s'agit donc, encore plus que par le passé, d'instruire les soldats et les cadres de manière réaliste et efficace et d'organiser ensuite des exercices permettant de leur donner confiance dans leurs chances de succès à l'engagement, mais sans tricher sur l'exigeante réalité du combat. Or ces buts peuvent être atteints grâce notamment à l'utilisation judicieuse d'un matériel de formation et d'entraînement moderne comme les simulateurs de tir (qui se révèlent très rentables, vu le faible investissement qu'ils nécessitent en comparaison du haut niveau d'instruction qu'ils permettent d'atteindre), et à la confrontation pratique de nos conceptions tactiques à celles d'autres armées. C'est ce qu'a démontré « Mobility 96 ».

Portée de l'exercice

Un tel exercice permet de corriger deux défauts assez répandus en Suisse : un certain narcissisme et un défaitisme de mauvais aloi. En effet, les différentes phases du combat contre des unités autrichiennes ont fourni aux soldats helvétiques engagés des moyens de comparaison entre les deux armées ; il a été ainsi possible de se forger une opinion fondée sur les forces et les faiblesses de chacune, sans qu'on soit tenté de penser, selon les préjugés habituels, soit qu'« il n'y en a point comme nous », soit que « nous n'avons de toute façon aucune chance ». Dans la perspective d'entretenir un sain esprit de défense, critique mais positif, au sein de la troupe, « Mobility 96 » est donc un exemple à suivre.

Enfin, il s'agit de relever, sur le plan politique, que l'expérience autrichienne s'inscrit dans le mouvement qui voit actuellement les Etats d'Europe collaborer de manière plus intense dans le domaine militaire, mais sans que cela détourne la Confédération de sa ligne de conduite traditionnelle, dictée par ses intérêts particuliers, le partenaire menant aussi une politique de neutralité.

Il apparaît donc en conclusion qu'un exercice du type « Mobility 96 » représente une contribution importante à l'édification d'un outil de défense moderne, c'est-à-dire crédible parce qu'adapté aux circonstances internes et externes, tant il est vrai qu'une armée n'existe pas pour elle-même, mais par rapport aux autres.

L. D.

Tradition équestre au Groupement Lausanne SVO : la section des cavaliers

La section des cavaliers fait partie du Groupement Lausanne. Elle fut créée entre les deux guerres mondiales dans le but de concourir au maintien de la forme physique des officiers. A cet effet, la Remonte fédérale de la Cavalerie, aujourd'hui DFCA, et dès le 1.1.97, le Centre Equestre National de Berne, mettait à disposition des sections de la SSO, chaque été, un certain nombre de chevaux avec leurs palefreniers.

Les cours d'équitation avaient lieu en plein air. Les chefs de classe, généralement officiers de cavalerie ou d'artillerie, fonctionnaient comme maîtres d'équitation. En hiver, les cours avaient également lieu mais en manège, avec les chevaux de ces établissements. Interrompue pendant la guerre, l'activité de la section reprit en 1947 sous le commandement du cap Raymond Clavel, auquel succédèrent le lt-col EMG J.-C. Bussy, puis le cap F. Stoeckli et enfin le col C.-A. Ledermann.

Chaque été, on voyait douze à seize chevaux prendre quartier, soit à la ferme de Dorigny, soit à la caserne de Lausanne ou encore à Vers-chez-les-Blancs, enfin dès 1962 au Centre Equestre lausannois au Chalet-à-Gobet.

A l'origine, les cours d'équitation présentaient un aspect particulier en ce sens que les épouses des officiers bénéficiaient elles aussi des chevaux fédéraux et avaient la possibilité de suivre certains cours. Aujourd'hui, ces cours sont également ouverts aux membres de l'ASSO ainsi qu'aux cadres du SFA. Mais le nombre des chevaux que le DFCA peut encore mettre à disposition permet juste aux officiers d'en bénéficier. Les autres participants à nos divers cours montent des chevaux de manège, excellents du reste, et parfois un cheval fédéral.

L'effectif actuel de la section est de 130 personnes environ, dont les deux tiers montent très régulièrement chaque semaine, voire chaque jour pour celles qui possèdent leur propre cheval. L'agenda du bulletin vous donne des informations supplémentaires en cas d'intérêt.

Agenda SVO, SSO... et consœurs

Groupement de Lausanne

25 février 1997, 18 h 45, BAP, Rue des Casernes 2 à Lausanne :

Assemblée générale du Groupement, à l'issue de laquelle (20 h 00) nous aurons le plaisir et l'honneur d'entendre le divisionnaire Bernard Mayor, commandant de la Division montagne 10, qui nous apportera quelques réflexions personnelles sur l'élaboration d'une politique de sécurité à l'aube du XXIe siècle.

Groupements Morges et la Côte

22 avril 1997, 20 h 15, Restaurant du Léman à Morges :

Conférence par le colonel Pierre G. Altermath sur le thème : « Gestion de la peur ».

26 et 27 avril 1997 :

Morges accueille le Military Music. Venez nombreux.

Pour le mois de juin, on vous parle déjà d'une visite de l'infanterie mécanisée à Bière et du Tir inter-groupements au pistolet de la SVO. Des détails suivront dans nos prochaines éditions.

Assemblée générale de la SVO

Samedi 8 mars 1997, « Le Petit Palais » du Montreux Palace, dès 09 h 00.

Le Groupement Montreux de la SVO, organisateur, vous invite à participer à l'Assemblée générale de notre société et à vous retrouver nombreux pour partager le repas de midi. Le conférencier sera l'ambassadeur Daniel Woker, directeur du Centre de politique de sécurité de Genève. Carte d'inscription à retourner avant le **28 février** au capitaine J.-P. Pernet, Villa Valdensis, 1845 Noville.

Voyage SVO-ASSO

16 au 20 avril 1997 :

Visite de la Marine belge, de la Fabrique nationale d'armes à Liège et du Fort d'Eben Emael. Séjour à Bruxelles. Délai d'inscription auprès de l'organisateur B. Schweinburger, Automobiles Royal SA, 1023 Crissier, fax 021/635 03 42, le 3 mars 1997.

Le commandement de la Division territoriale 1 communique :

28 février-2 mars 1997 à Lenzerheide

Championnats de ski des officiers et des instructeurs. Informations auprès de la Commission des championnats, case postale 185, 3902 Brigue-Glis.

6 juin 1997 à Lausanne

33e Journée romande de marche (JRM), secteur du Chalet-à-Gobet. Renseignements auprès de l'officier Sports de la division, le major B. Repond, Les Edelweiss, 1637 Charmey, tél. : 026/922 12 41.

Assemblée des délégués SSO : modification de date !

Elle aura lieu le **14 juin 1997 à Winterthur** (au lieu du 24.05.97). L'élection d'un nouveau président central (romand) reste au programme.

Centre d'histoire et de prospectives militaires (CHPM)/ Pully-Lausanne

Jeudi 13 mars 1997, 17 h 30-19 h 15 :

Cours d'histoire IV : Ruses de guerre et perfidie en droit international humanitaire par Monsieur François-Jerôme Danthe.

Jeudi 20 mars 1997, 17 h 30-19 h 15 :

Cours d'histoire V : Le droit de la guerre classique et le droit de la guerre d'après 1970 par le col Frédéric de Mulinen.

Les cours ont lieu sauf avis contraire au pavillon Général Guisan de Verte Rive à 1009 Pully.